

des employés que l'usage des tractions diesel a déplacés.

7. Les ateliers de locomotives de Stratford consistent en partie de vieux bâtiments et d'équipement ancien et en partie de bâtiments et d'équipement modernes. Excellents pour l'entretien des locomotives à vapeur, ces ateliers ne pourraient être utilisés à d'autres fins que de façon restreinte. On étudie la question.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE BEURRE,  
DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

**M. Boisvert:**

1. Au cours de chacune des années 1950, 1951, 1952 et 1953, combien de livres de beurre a-t-on fabriquées dans la province de Québec?

2. Au cours de chacune de ces années, combien de livres de beurre a-t-on consommées dans cette province?

**M. Dickey:**

1. Voici quelle a été la production de beurre dans la province de Québec de 1950 à 1953 (à l'exclusion du beurre de ferme et du petit beurre):

	<i>livres</i>
1950 .....	87,488,000
1951 .....	91,363,000
1952 .....	102,346,000
1953 .....	112,179,000

2. Les données relatives aux expéditions interprovinciales de beurre ne sont pas assez complètes pour qu'on puisse calculer la consommation par province.

IMPORTATIONS DE JAMBON CONGELÉ ET DE  
JAMBON EN CONSERVE

**M. Ross (Hamilton-Ouest):**

1. En 1953, combien de livres de jambon congelé a-t-on importées au Canada et quel en a été le prix d'achat?

2. Quelle quantité a-t-on importée de l'Europe continentale, de l'Irlande du Nord et de l'Eire?

3. En 1953, quelle quantité de conserves de jambon en provenance de l'Europe continentale, de l'Irlande du Nord et de l'Eire, a-t-on importée au Canada?

4. En 1953, quelle quantité de conserves de jambon a-t-on exporté du Canada aux États-Unis et quel en a été le prix de vente?

**M. Dickey:**

1 et 2. Les jambons congelés ne figurent pas à un chapitre particulier de la statistique du commerce d'importation du Canada. Les importations de porc, frais, congelé ou salé, en provenance de tous les pays, depuis le 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 1953, ont atteint 404,415 livres d'une valeur de \$185,747. Les importations de ces produits du Royaume-Uni (y compris l'Irlande du Nord) ont atteint 2,449 livres d'une valeur de \$1,047. Celles de l'Eire ont atteint 294,948 livres, d'une valeur de \$150,946. Il n'y a pas eu importation de ces produits de l'Europe continentale.

3. Les jambons en conserve ne figurent pas à un chapitre distinct de la statistique commerciale de notre pays, mais sont inscrits au chapitre général "viandes en conserve, n.d.". Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 1953, les importations inscrites à ce chapitre, en provenance du Royaume-Uni (y compris l'Irlande du Nord) atteignaient 241,461 livres d'une valeur de \$55,459, et de l'Europe continentale, 70,513 livres d'une valeur de \$46,148. Il n'y a pas eu importation de ces produits de l'Eire.

4. Les exportations canadiennes de jambon en conserve vers les États-Unis pour l'année civile 1953 ont atteint 16,939,209 livres d'une valeur de \$14,337,093.

CONSEIL DU TRÉSOR—BUDGET DES DÉPENSES

**M. Fulton:**

1. Les délibérations du Conseil du Trésor relatives à la préparation du budget des dépenses sont-elles secrètes?

2. Les décisions prises par le Conseil sont-elles généralement communiquées au public avant la présentation des prévisions budgétaires à la Chambre?

3. Si le Conseil croyait désirable de communiquer au public certains renseignements relatifs à un cas particulier, avant la présentation des prévisions budgétaires à la Chambre, de quelle façon serait arrêtée une telle décision, qui trancherait la question, quels principes généraux régiraient cette décision et qui, normalement, communiquerait de tels renseignements?

**M. Benidickson:**

1. Oui.

2. Chaque cas fait l'objet d'une décision prise quant au fond.

3. Le ministre compétent prend la décision, la publication en étant faite par lui ou par son ordre. Il est impossible d'énoncer, de façon générale, les motifs pour lesquels on publie ces renseignements car chaque cas est différent.

COMMERCE AVEC LA RUSSIE

**M. Diefenbaker:**

1. Quelles restrictions frappent les exportations canadiennes destinées à l'URSS?

2. Quelles denrées peuvent être échangées entre le Canada et l'URSS, sous le régime des règlements actuels?

3. Quelles sont les principales catégories d'articles répondant à la définition de "matières d'importance stratégique"?

4. a) Le blé, b) les produits agricoles en général, sont-ils des denrées dont l'exportation en URSS est réglementée ou interdite?

**M. Dickey:**

1. On ne peut rien exporter du Canada en URSS sans permis d'exportation.

2. Toutes denrées d'origine purement canadienne qui ne sont pas classées dans la catégorie des matières d'importance stratégique et qui existent en quantités suffisantes.